LES MOTEURS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU VAUCLUSE

AGENCE D'URBANISME AURAV RHÔNE AVIGNON VAUCLUSE

D'après Talandier et Pecqueur

L'heure est à l'affirmation des systèmes métropolitains en tant que moteurs du développement économique des territoires. Dans ce cadre, le Vaucluse apparaît dans une situation d'entre-deux. S'il dispose d'une aire urbaine de plus de 500 000 habitants, sa capitale, Avignon, constitue une ville intermédiaire au regard de celles qui composent les systèmes métropolitains voisins en cours de structuration : Aix-Marseille-Provence, Montpellier-Nîmes-Alès (Figure 1).

Cette situation s'inscrit dans un contexte de difficultés économiques et financières et de renforcement de la concentration des investissements dans les principaux systèmes métropolitains.

Quels sont, dans ce cadre, les atouts et les faiblesses du Vaucluse en matière de développement économique ? Pour répondre à cette question, cette note s'intéresse aux moteurs de développement économique du Vaucluse. Elle met notamment l'accent sur la façon dont les « revenus captés » impactent le développement socio-économique local.

Figure 1 – Les systèmes métropolitains du delta Rhodanien

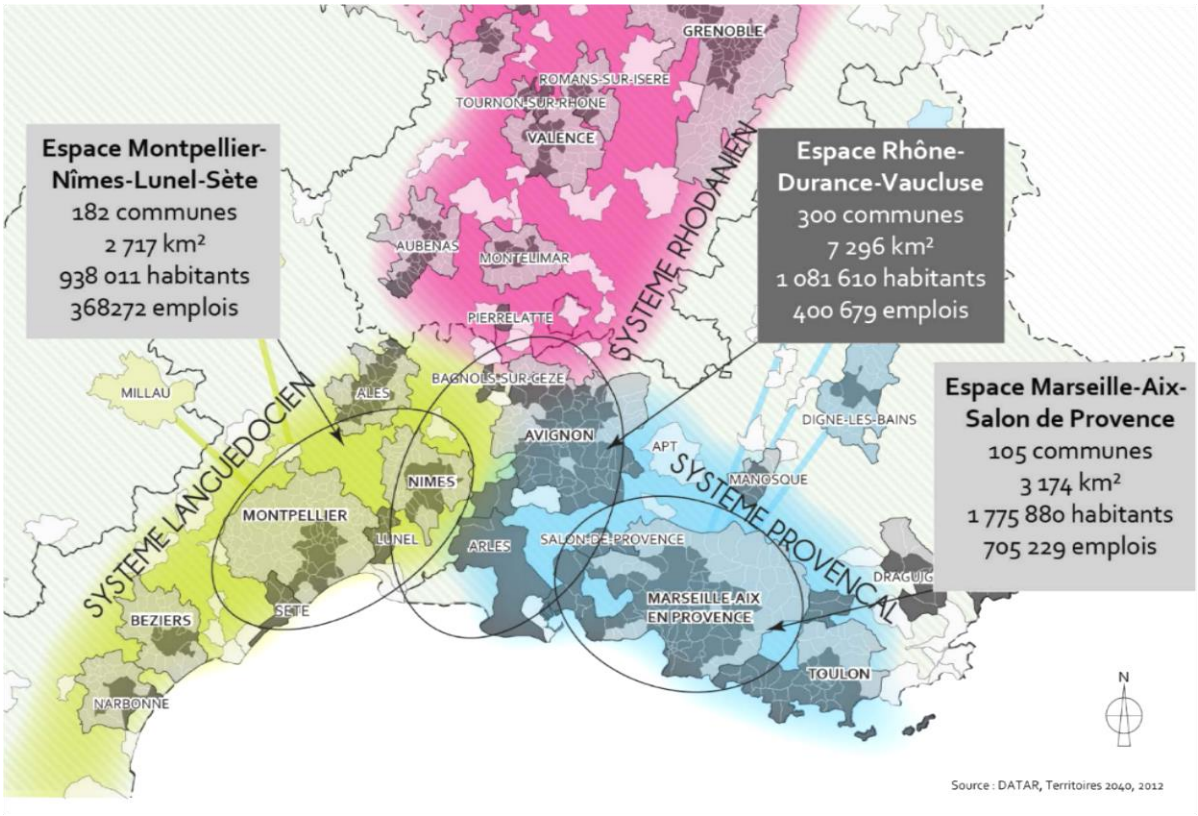

1/ Créer ou capter les richesses ? L'apport d'une approche par les revenus

L'approche traditionnelle du développement économique, fondée sur la création de richesse (via une mesure du PIB en général = on regarde les stocks), gagne, à l'échelle des territoires, à être complétée d'une approche par les revenus (on regarde les flux).
Autrement dit :
- il ne suffit pas de créer de la richesse, encore faut-il s'assurer que celle-ci génère une consommation locale ;
- un territoire fonde également une part de sa richesse sur sa capacité à capter les revenus extérieurs.
Par exemple, les dépenses d'un salarié en dehors du territoire où se trouve l'entreprise (s'il réside ailleurs par exemple) sont autant de richesses qui « s'évadent » du territoire d'origine. Inversement, les dépenses de résidents d'autres territoires qui fréquentent les commerces d'un territoire donné sont autant de revenus captés.

A ce jeu, certaines métropoles fortement productives sont perdantes, même si elles restent plus riches que les espaces environnants (c'est le cas de l'Ile-de-France). Car ces dernières redistribuent une partie de leurs richesses. Les revenus redistribués peuvent avoir des origines diverses : salaires, retraites, transferts sociaux de type RSA, ARE, allocations, etc. Les territoires opèrent ainsi entre eux de nombreux transferts de richesse (*Figure 2*). Dans le Vaucluse, le Bassin d'Avignon joue un rôle redistributeur à destination des autres territoires vauclusiens essentiel (*Figure 3*).

Figure 2 – L'interdépendance des territoires vauclusiens selon les transferts de revenus salariaux

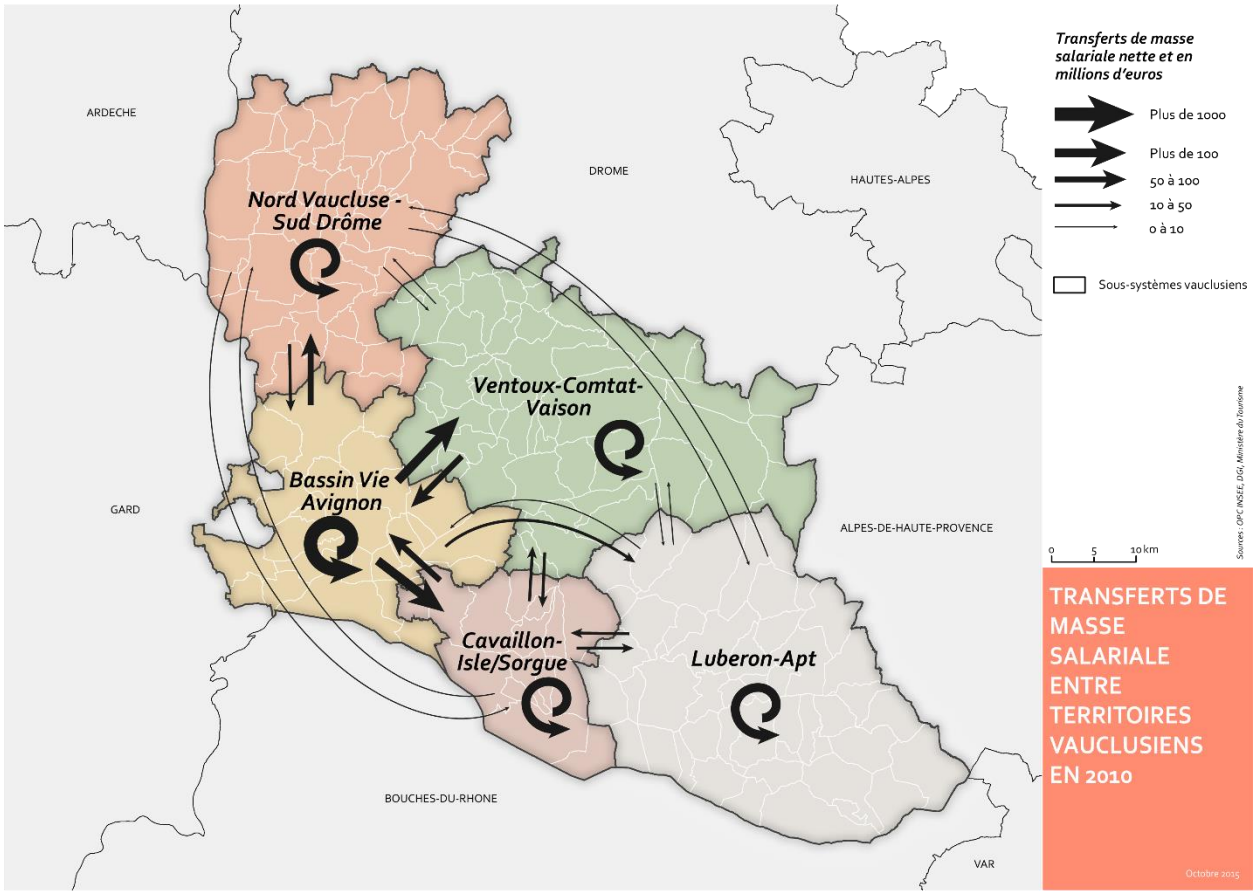

Figure 3 – Le Bassin de Vie d'Avignon, pôle redistributeur de richesses

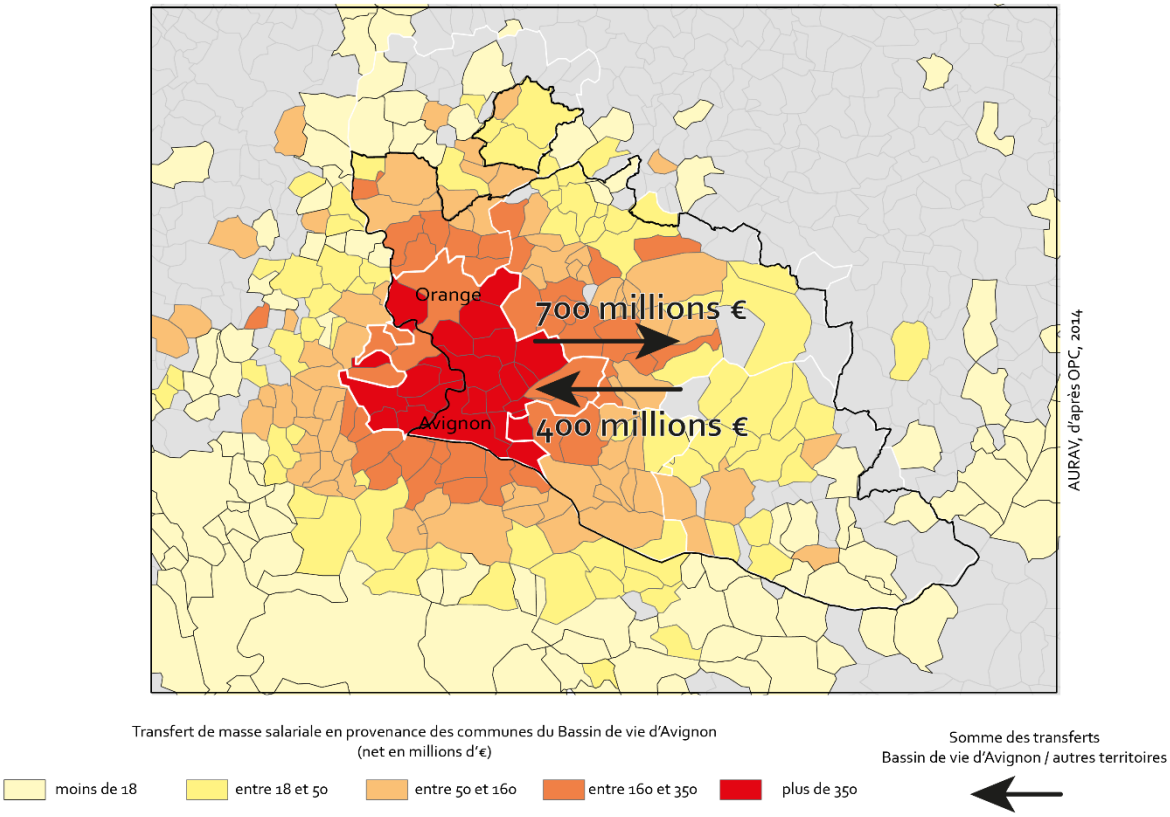

La richesse économique d'un territoire se ferait donc en deux temps : 1/ en captant des revenus de l'extérieur, et 2/ en générant une consommation locale qui absorbe ces revenus (c'est l'économie présentielle de l'INSEE).

Les revenus captés peuvent être découpés en 4 bases (*Figure* 4) :

- la **base productive**, qui renvoie à des activités généralement exportatrices (vers l'extérieur du territoire) qui font entrer des revenus dans le territoire : bénéfices, salaires, etc. industriels ou commerciaux, agricoles, etc. Cette base conditionne, au niveau national, l'existence des autres. Sans elle, pas de possibilité de redistribution. Elle est directement soumise aux aléas d'une économie mondialisée ;

- la **base publique**, liée aux emplois de la fonction publique. Ils sont d'autant plus importants que les territoires sont denses en général. Cette base a joué un rôle d'amortisseur essentiel au cours de la crise récente, mais elle est aujourd'hui fragilisée par la crise des finances publiques ;

- la **base résidentielle**, se compose de tous les revenus liés à la résidence. Il s'agit des salariés qui résident mais ne travaillent pas dans la commune, tout en y dépensant une part de leur revenu, des retraités, des touristes, et des revenus des capitaux et fonciers. Cette base dépend fortement de

l'image du territoire. Le Lubéron est cité par Davezies comme un archétype d'espace susceptible d'avoir une base résidentielle. En fait, l'économie de beaucoup de territoires repose sur cette base ;

- la **base sociale,** repose sur les transferts sociaux : santé (allocations familiales, maternité, etc.) ; insertion professionnelle et sociale (ARE, RSA, etc.) ; aides au logement. Une base sociale forte peut constituer un indicateur de l'ampleur des difficultés sociales que connaît un territoire.

Figure 4 - Les moteurs du développement économique
selon la théorie de la base

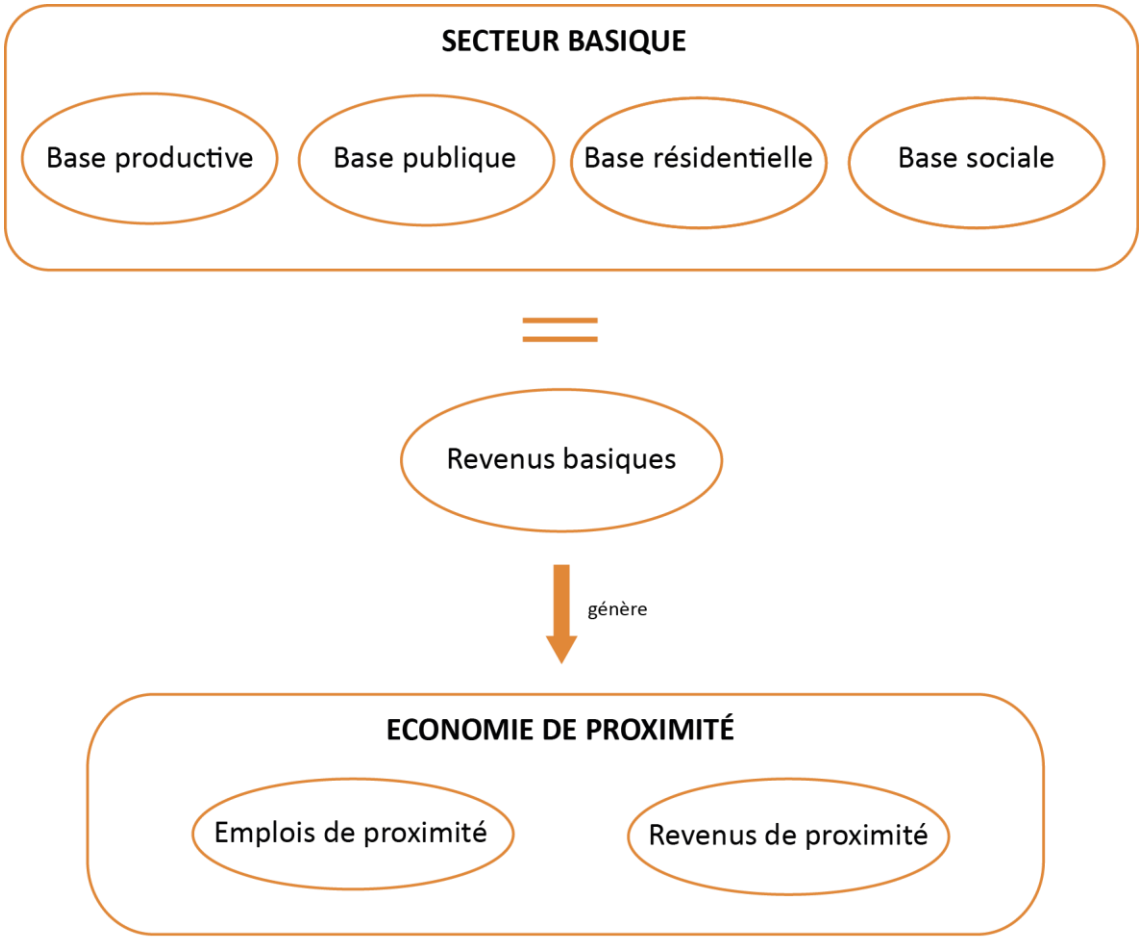

AURAV d'après Davezies

L'économie dite de proximité (ou présentielle, ou domestique) est tournée vers la satisfaction des besoins des populations présentes sur le territoire. On pense notamment aux services de proximité (boulangers, commerces, etc.), destinés aussi bien aux habitants permanents qu'aux touristes. Cette économie génère un spectre large d'activités, et notamment des emplois peu qualifiés, moins représentés dans l'économie productive. Ces emplois sont en grande partie non délocalisables.
Le secteur présentiel représente en moyenne nationale les 2/3 des emplois, le tiers restant relevant du secteur productif.

2/ Le Vaucluse : un moteur économique résidentiel fragile

Le moteur économique du Vaucluse est essentiellement résidentiel (*Figure 5*), à l'image de l'ensemble de la région PACA. Autrement dit, la richesse dont disposent les Vauclusiens provient moins des capacités productives que des revenus gagnés en dehors du territoire et importés par des personnes résidants dans le département. Il s'agit, au premier chef, de revenus liés aux retraites et aux dépenses touristiques et les revenus des capitaux et fonciers (*Figure 6*). Au sein du département, la sous-représentation très marquée des revenus dortoirs traduit un faible niveau d'interdépendance socioéconomique entre les territoires vauclusiens.

Figure 5 - Structure des moteurs de développement (bases économiques) en 2010

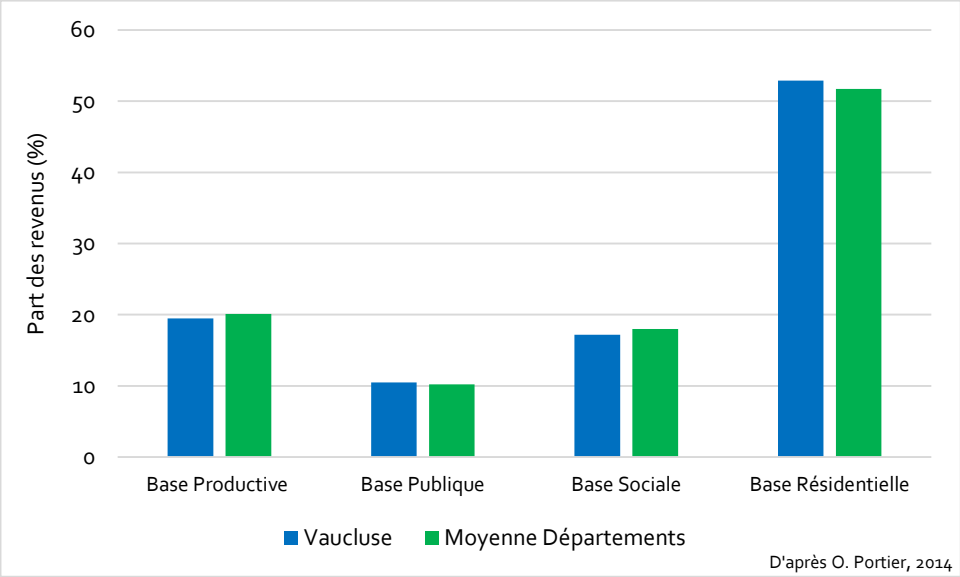

Figure 6 - Décomposition des revenus liés à la base résidentielle (2010)

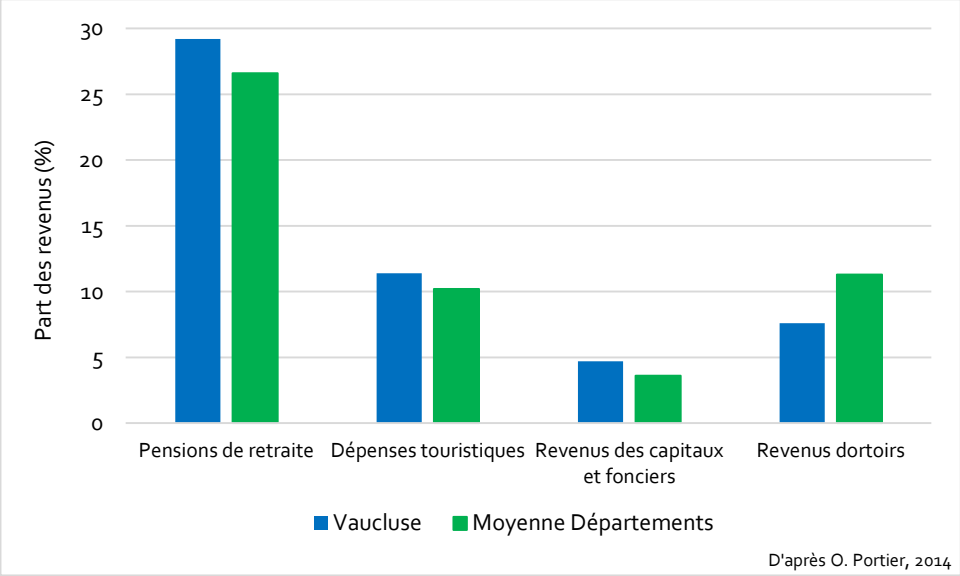

La base résidentielle, motrice de l'économie du Vaucluse, est fragile :

1. **la croissance démographique a fortement ralenti** : le taux de croissance moyen annuel est passé de 0,96 % par an entre 1999 et 2006 (soit +34 500 habts supplémentaires) à 0,46 % entre 2006 et 2011 (soit + 12 500 habitants supplémentaires). La fécondité a tendance à fléchir et les flux démographiques à l'échelle de la France s'orientent de plus en plus vers le sud-ouest et la façade atlantique (Insee) ;

2. **elle génère surtout des emplois dits présentiels**, certes non délocalisables, mais dont la valeur ajoutée est limitée (emplois saisonniers dans le tourisme ou l'agriculture, services à la personne pour les retraités, etc.) et souvent marqués par la précarité ;

3. elle a tendance, en s'accentuant, à **favoriser un étalement urbain** par ailleurs combattu : l'élargissement des bases fiscales liées à l'habitat (taxe foncière sur le bâti et taxe d'habitation notamment) permet d'augmenter les recettes fiscales sans augmenter les taux (cette tendance est observée dans l'ensemble des régions méditerranéennes) ;

4. **elle repose aussi en partie sur le rayonnement commercial de la partie ouest du Vaucluse**, fondé sur un modèle de commerce (grandes surfaces de périphérie) en crise : perte annuelle de rentabilité de l'alimentaire de grande surface estimée à 3 %/an au niveau national et concurrence d'internet. Pour l'équipement de la maison (type électroménager par exemple), le e-commerce représente près de 20 % des parts de marché (d'après Fevad). Le Vaucluse fait partie des 10 premiers départements de France métropolitaine en matière de densité commerciale (*Figure 7*).

Figure 7 – Densité commerciale en France

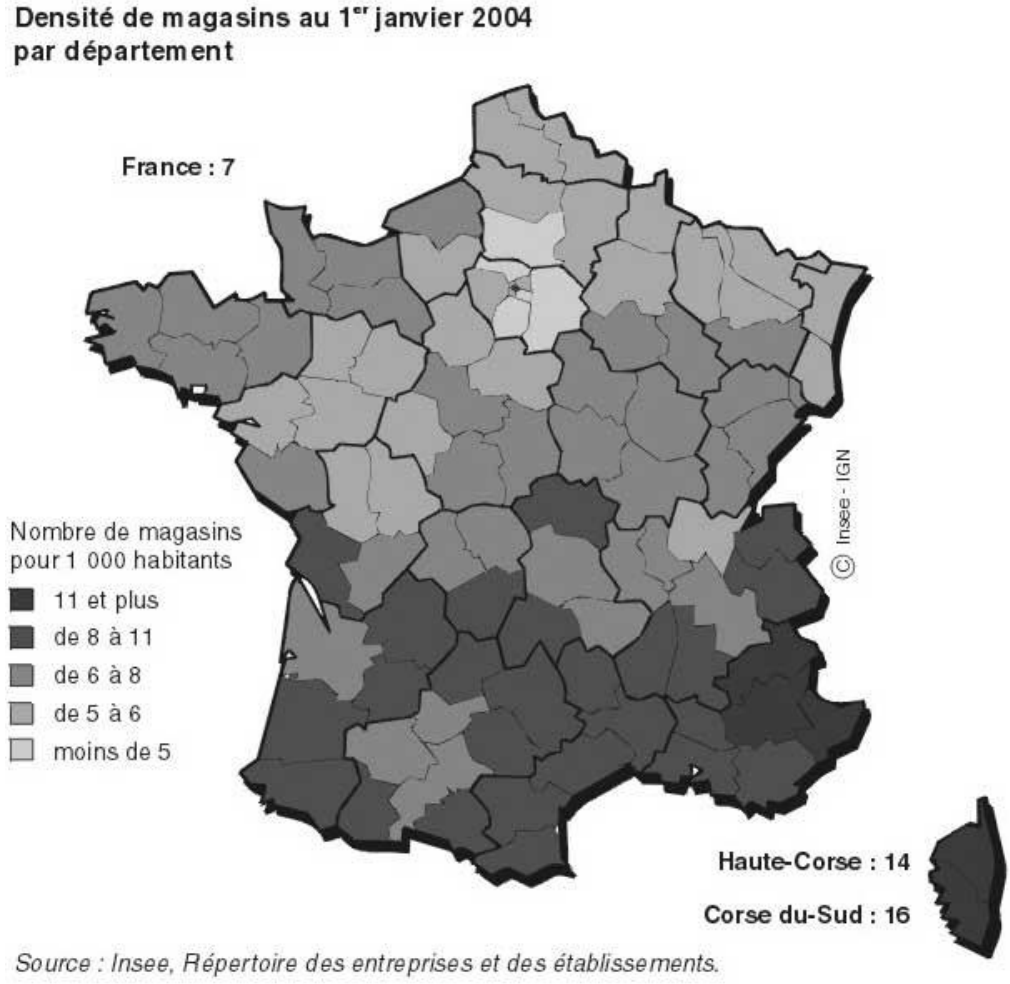

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Face à la crise des finances publiques (en 2015, la baisse des recettes de fonctionnement des EPCI et communes, liée à la DGF, était estimée à 1,9 %), il paraît difficile de compter à l'avenir sur la base sociale (revenus liés à des transferts sociaux de type RSA ou APL par exemple), de toutes façons déjà sous-représentée dans le Vaucluse par rapport à la moyenne des départements, ou la base publique (liée à l'administration et aux revenus des fonctionnaires). Au contraire, si ces sources de revenus ont pu servir d'amortisseurs de la crise post-2008 pour les territoires les plus fragiles, il est fort probable qu'elles seront malmenées à l'avenir, même si elles gardent un rôle important.

La base productive (avec exportation en dehors du territoire) est quant à elle relativement faible dans le Vaucluse. A titre d'exemple, l'industrie manufacturière (agro-alimentaire, fabrication de matériaux de construction, de machines agricoles, etc.), davantage présente qu'au niveau régional (12,3 % contre 9% en PACA), est en réalité sous-représentée par rapport à l'ensemble de la France (13,6 %). Pourtant, elle constitue le deuxième secteur d'emploi (après le commerce), avec plus de 16 000 emplois. La logistique joue un rôle également important, notamment en raison de la localisation d'Avignon sur l'axe Avignon/Marseille.

Les enjeux de la révolution commerciale

Comparé aux autres départements français, **le Vaucluse est caractérisé par de fortes densités commerciales**. Au début des années 2010, le département dispose de 59 salariés du commerce pour 1000 habitants (source CLAP, 2012) : il se situe au 4ème rang des départements métropolitains, soit bien au-dessus de la moyenne nationale (48 pour 1000). En le comparant avec les territoires situés dans la même tranche (un peu plus de 30 000 emplois dans le commerce), on observe que le Vaucluse se retrouve au même niveau que des départements (Calvados, Morbihan, Loire, Oise, etc.) ayant entre 140 000 et 260 000 habitants de plus.
Ce constat doit être mis en perspective au regard de :
- la situation géographique particulière du bassin de vie avignonnais à cheval sur 2 régions et 4 autres départements, sur le couloir rhodanien lequel constitue un axe national et international de transport ;
- l'importance des zones de chalandise des commerces vauclusiens (estimées à 800 000 habitants en 2004) ;
- l'apport non négligeable des touristes dans le chiffre d'affaires des commerces qui varie de 7 à 11 % selon les territoires.
Entre 2008 et 2012, les hypermarchés vauclusiens ont enregistré une perte de 493 emplois (-12 %). Au-delà de la crise, ces évolutions sont d'abord révélatrices d'une rentabilité qui s'effrite structurellement : alors que l'on continue à produire des surfaces commerciales (+ de 3 %/an), la consommation, quant à elle, stagne (+1 %/an). Les grandes surfaces sont, de plus, mises à mal par des formats d'enseignes dits de proximité (type *Carrefour contact*). Mais les difficultés du commerce « physique » se renforceront d'autant plus dans les années à venir qu'il est en concurrence, de façon croissante, avec des pratiques telles que le drive (8 % d'utilisateurs en 2010 et 15 % en 2013) ou internet (8 à 10 % des ventes en 2013 et une progression de 15 % par an).
Dans ce cadre, l'apparition de friches commerciales – qui ne soient plus isolées et temporaires – paraît inévitable. La loi ALUR formule à ce titre l'obligation de réinvestir prioritairement les friches commerciales plutôt que d'étendre les surfaces commerciales sur des espaces non bâtis. A l'avenir, la requalification de ces espaces va constituer un enjeu prépondérant des politiques d'aménagement : comment réorganiser les grands espaces commerciaux périphériques monofonctionnels ? Quelles marges de manœuvre locales face à des stratégies des enseignes déterritorialisées et gagnées par la financiarisation ?

Toutefois, **le Vaucluse a développé des activités productives à haute valeur ajoutée**, moins visibles sur le plan quantitatif de l'emploi, mais qui constituent un potentiel de développement important. Avignon est ainsi à l'origine du Label French Culture Tech délivré, en 2015, à l'ensemble « Avignon – Provence » qui s'appuie certes sur le festival d'Avignon, mais également sur un ensemble d'entreprises et le cluster Avignon Delta Numérique notamment. L'université d'Avignon est directement associée au label et porte un projet de FabLab (site Pasteur – Villa Créative). La filière agroalimentaire constitue également une spécificité forte du Vaucluse : le technopôle d'Agroparc lui est initialement dédié. Le Vaucluse abrite des centres techniques et de recherche (structure fédérative de recherche Tersys) axés sur cette filière ainsi que des formations spécialisées (portées entre autres par l'Université) et un pôle de compétitivité « Terralia ». On recense également des entreprises en lien avec le pôle de compétitivité

Pégase (dédié à l'aéronautique et dont le siège social est installé à Marignane) à Agroparc, proche de l'aéroport d'Avignon.
On peut penser qu'une part de cette dynamique se porte de manière croissante sur des filières en lien avec le développement durable, visant par exemple à des économies d'énergies.

Des profils nuancés au sein d'une économie résolument résidentielle

Figure 8 – Profil des territoires vauclusiens selon les revenus captés

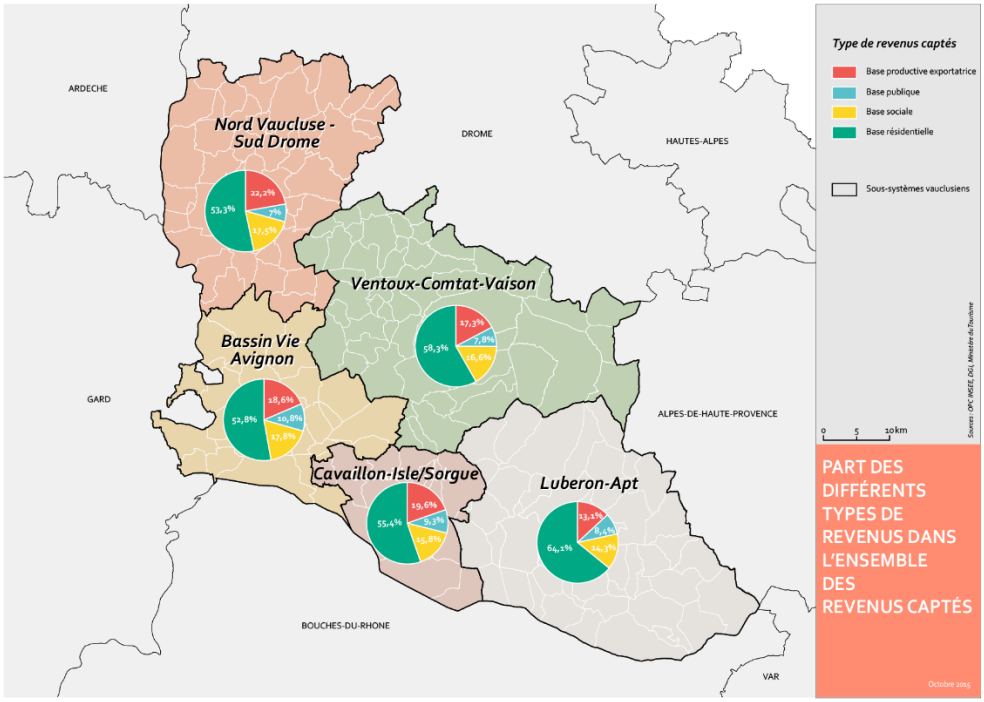

Des territoires plus ruraux tournés vers l'économie résidentielle…
Le **territoire Luberon Apt** se caractérise par une sur-représentation de ses revenus résidentiels et publics, combinée à une sous-représentation manifeste de ses revenus productifs « exportateurs » et sociaux dans l'ensemble de ses revenus captés. Le poids de l'économie résidentielle s'explique à la fois par la combinaison des pensions de retraite et des dépenses touristiques (ainsi que celle, marginale au regard du poids de ce type de revenus, des revenus des capitaux et fonciers) qui compense un certain déficit en revenus « dortoirs ». Au total, le modèle de développement du territoire peut être qualifié de « publico-résidentiel » ou plus précisément « publico-touristique ».
Le **territoire du Ventoux, Comtat et Vaison** se caractérise quant à lui par une sur-représentation de ses revenus résidentiels et productifs exportateurs, combinée à une sous-représentation de ses revenus publics et sociaux. La structure de l'économie résidentielle présente des similitudes avec le territoire Luberon-Apt. Son modèle de développement « touristique » est symptomatique d'un profil fortement spécialisé.

…ou plus urbains et plus productifs…

Le **territoire du Nord Vaucluse et Sud Drôme** se singularise par la surreprésentation de ses revenus productifs exportateurs, combinée à une sous-représentation de ses revenus résidentiels, publics et sociaux. Il enregistre en effet un déficit cumulé en dépenses touristiques et revenus « dortoirs » que ne permet pas de compenser la surreprésentation des pensions de retraite et des revenus des capitaux. Le modèle de développement du territoire Nord Vaucluse et Sud Drôme peut être qualifié de « productif ».

Enfin, le **territoire de Cavaillon Isle/Sorgue** se caractérise également par une surreprésentation de ses revenus productifs exportateurs mais aussi de ses revenus publics combinée à une sous-représentation de ses revenus résidentiels et sociaux. La sous-représentation des revenus résidentiels du territoire de Cavaillon Isle/Sorgue est exclusivement liée à un déficit prononcé en revenus « dortoirs » que ne permet pas de compenser la surreprésentation des pensions de retraite, des dépenses touristiques et des revenus des capitaux et fonciers. Le territoire de Cavaillon Isle/Sorgue présente un modèle de développement assez rare de type « productivo-touristique ».

…et le bassin de vie d'Avignon plus hybride d'un point de vue économique

Le **bassin de vie d'Avignon** est quant à lui marqué par une légère surreprésentation de ses revenus productifs exportateurs et résidentiels combinée à une sous-représentation de ses revenus publics et sociaux. Son économie résidentielle est d'abord caractérisée par une surreprésentation combinée des pensions de retraite, des dépenses touristiques et des revenus des capitaux et fonciers qui permet de compenser la faiblesse relative des revenus « dortoirs ».

Le bassin de vie d'Avignon joue un rôle essentiel de redistribution des revenus à destination des autres territoires du Vaucluse (*Figure 9).*

3/ Un développement socio-économique vecteur d'inégalités

Les territoires vauclusiens présentent des potentiels de captation situés entre 13 000 et 16 000 €. Cet indicateur permet de mesurer l'attractivité d'un territoire en rapportant le total des revenus captés (*figure 8*) à la population résidente. Plus il est important, plus le potentiel de captation est élevé. A ce jeu, c'est le territoire « Luberon-Apt » qui est gagnant (*figure 9).*

Toutefois, **la captation des revenus n'est rien si ces derniers ne sont pas réinjectés dans l'économie locale**. Celle-ci est représentée par les emplois présentiels. En divisant le total des revenus captés, cette fois par le total d'emplois présentiels, on obtient un indicateur qui mesure la capacités de ces revenus à créer des emplois. Le résultat nous donne la masse monétaire qu'il est nécessaire de capter pour créer un emploi présentiel : cet indicateur est appelé

« effet multiplicateur »[1]. Plus cet indicateur est faible, plus il est facile de créer des emplois.
On voit ainsi que des territoires ayant un potentiel de captation élevé n'ont pas nécessairement un effet multiplicateur intéressant. Ce qui indique qu'ils ne créent pas beaucoup d'emplois avec les revenus qu'ils captent.
Enfin, il y a un lien entre les territoires bénéficiant d'un taux de couverture élevé et ceux qui ont un mauvais effet multiplicateur. Ce qui peut paraître logique, car le taux de couverture mesure la densité d'emplois présentiels (emplois présentiels/population) : plus il est facile de créer des emplois présentiels, plus le nombre d'emplois effectivement créés est important.

Figure 9 - Fonctionnement des modèles de consommation des territoires vauclusiens

	Potentiel de captation	Effet multiplicateur	Taux de couverture
Luberon et Apt	16 109 €	150 479 €	10,7 %
Moyenne SCoT de 50 000 à 100 000 habts	16 171 €	154 813 €	10,4 %
Ventoux, Comtat et Vaison	13 914 €	134 449 €	10,3 %
Nord Vaucluse et Sud Drôme	13 729 €	135 307 €	10,1 %
Cavaillon et Isle/Sorgue	14 656 €	130 203 €	11,3 %
Moyenne SCoT de 100 000 à 200 000 habts	14 615 €	106 550 €	13,7 %
Bassin de vie d'Avignon	13 231 €	74 035 €	17,9 %
Moyenne SCoT de 200 000 à 500 000 habts	13 687 €	84 644 €	16,2 %

Source : d'après Portier, 2014

Certains territoires, parce qu'ils bénéficient d'effets de taille notamment (avec des infrastructures déjà installées et une demande mécaniquement plus forte par exemple), créent donc plus facilement des emplois. Il s'agit d'aider ceux pour lesquels ces effets de taille ne jouent pas et qui créent plus difficilement des emplois présentiels.

[1] Comprendre : multiplicateur d'emplois. Il faudrait, en réalité, prendre l'inverse de ce nombre pour obtenir le multiplicateur. Ainsi, un multiplicateur élevé permettrait de créer d'avantage d'emplois : revenus X multiplicateur = nombre d'emplois créés.

Figure 10 - Les emplois présentiels en Vaucluse progressent plus vite que les emplois productifs exportateurs

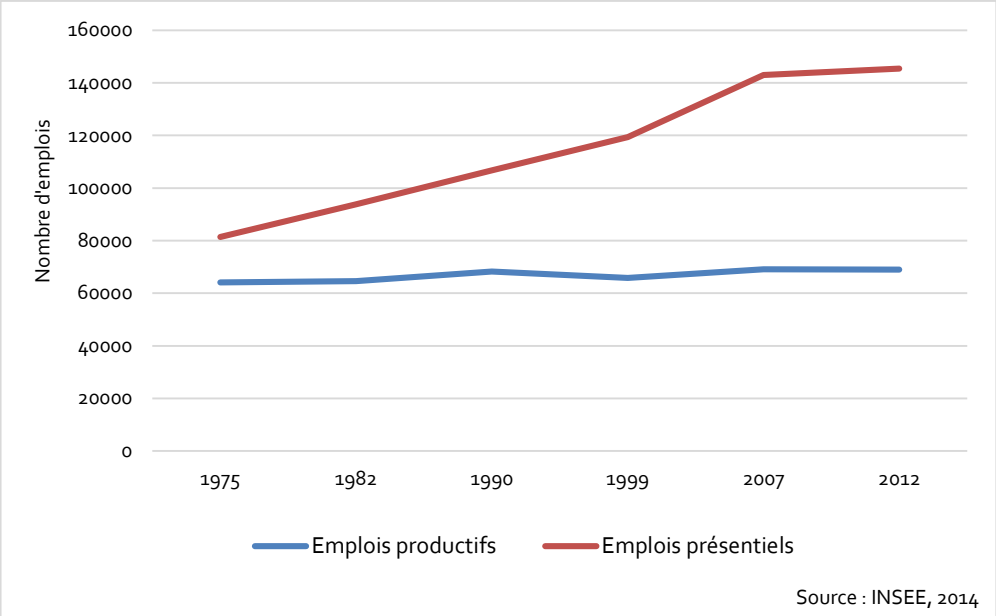

L'emploi présentiel (*Figure 10*) représente un peu plus des 2/3 des emplois dans le Vaucluse en 2012 (environ 2/3 aussi à l'échelle de la France). **Alors que l'emploi productif a stagné en volume depuis les années 1970, le présentiel a presque doublé**. Sa part est donc passée de 56 % de l'emploi en 1975 à 68 % en 2012. Ce phénomène doit être mis en parallèle avec une résidentialisation des économies locales. C'est donc moins le productif qui disparaît que le présentiel qui croît fortement.

Au sein de ce présentiel, on peut distinguer deux sous-catégories :

- le **mixte**, qui correspond à des **activités qui peuvent potentiellement muter vers du productif exportateur** (petite entreprise de production locale, type biscuiterie ou boulangerie par exemple, qui rencontre du succès et finit par exporter). Le mixte est sous-représenté dans le Vaucluse, excepté dans le territoire « Nord Vaucluse Sud Drôme », où il représente 24,3 % des emplois salariés privés en 2012 (contre 18,8 % en PACA). Ces emplois ont souffert de la crise et ont eu tendance à diminuer entre 2008 et 2012.
- le **présentiel « de production »**, autrement dit, **du productif non exportateur (activité de réparation nécessitant une part de production par exemple), destiné à la consommation locale**. Comme dans la plupart des territoires de France, ces activités ont eu tendance à diminuer dans le Vaucluse, où elles sont pourtant surreprésentées (jusqu'à 41,3 % de l'emploi salarié privé présentiel pour le Nord Vaucluse Sud Drôme en 2012).

Les emplois présentiels, plus que jamais au cœur de l'activité économique vauclusienne, présentent l'intérêt d'être non délocalisables et de proposer un large spectre de métiers. Toutefois, ils ont également tendance à présenter une part importante d'emplois précaires.

Des enjeux de cohésion sociale et intergénérationnelle

Les revenus des ménages vauclusiens sont modestes mais très contrastés. En effet, **le revenu médian est bien inférieur dans le Vaucluse (18 007 €/an et par UC en 2012) à ce qu'on observe à l'échelle de la Région (19 406 €)** et de la France (19 785 €). Avignon est la 14ème ville la plus pauvre de France (sur les 100 plus grandes villes de France métropolitaine). 22 % des ménages vauclusiens vivent sous le seuil de pauvreté, contre 17 % à l'échelle nationale. A cela s'ajoutent des disparités de revenus légèrement supérieures à la moyenne nationale (écart interdécile de 3,6 contre 3,5 pour la France métropolitaine). Elles témoignent de la coexistence sur un même territoire de ménages à revenus très faibles et en même temps élevés.
Les difficultés financières des ménages vauclusiens s'illustrent également en matière d'accession au logement. Le département fait partie de ceux où les taux d'effort liés au logement sont les plus élevés de France.

Quelques caractéristiques du marché du travail dans le Vaucluse

- Fin 2012, le taux de chômage atteignait 13% (selon Pôle Emploi, il est, par construction, inférieur à celui de l'INSEE) et se situait au même niveau qu'entre 1996 et 1998, ce qui correspond aux années les plus défavorables depuis le début de la décennie 1980. Les données de Pôle emploi permettent également de prendre toute la mesure de la dégradation du marché du travail vauclusien. En décembre 2013, le département comptait 54 000 demandeurs d'emplois, contre 33 800 en décembre 2008, soit 20 200 personnes de plus inscrites à Pôle emploi (+60 %), avec des catégories plus touchées que d'autres : les demandeurs d'emploi de longue durée, (plus d'un an) : + 12 000 (+128 %) ; les 50 ans et plus : + 6 200 (+113 %) ; les hommes : + 10 800 (+66%).
- Le temps partiel concernait 19,8 % des 209 000 actifs en emploi et 33,4 % des femmes actives occupées. 83,4% des actifs salariés sont en CDI contre 84,9 % à l'échelle de PACA. Les jeunes actifs (- de 25 ans), en moyenne faiblement qualifiés, connaissent les difficultés d'insertion professionnelle les plus fortes : seuls 45 % sont en CDI, 20 % sont apprentis et 24 % en CDD (en partie liés à l'importance du commerce, du tourisme et de l'agriculture).
- Plus de 17 000 personnes travaillent et vivent avec des ressources inférieures au seuil de bas revenus (982 euros par mois et par unité de consommation) : 7,3 % de la population active est concernée. A l'échelle de la Région, le Vaucluse enregistre la proportion la plus élevée. Deux tiers des travailleurs pauvres sont des femmes.

Ce sont les jeunes qui apparaissent à ce titre comme les plus touchés par la précarité. Et d'ailleurs, à 20 ans, un tiers des jeunes actifs sont au chômage dans le Vaucluse. Le taux de chômage, ou actifs n'ayant pas d'emplois, est

globalement élevé : 15,3 % dans le Vaucluse en 2011 (INSEE) contre 13,8 % en PACA et 11,3 % en France.

Cela pose d'autant plus question que la croissance du nombre de personnes âgées s'accompagne d'une diminution du nombre d'actifs (dont une part est au chômage). En 1968, le Vaucluse comptait 45 600 personnes âgées de 65 ans et plus, soit un peu moins de 13 % de la population. Parmi elles, 8 200 avaient plus de 80 ans (2,3 % de la population) et très rares étaient les 95 ans et plus (environ 100). Quarante ans plus tard, les changements sont considérables : en 2010, les 65 ans et plus sont 101 000, soit 18,5 % de la population ; on compte plus de 20 000 personnes de 80 ans et plus ; les plus de 95 ans sont 1 200. Parallèlement, à l'échelle nationale, l'espérance de vie a augmenté d'une quinzaine d'années depuis 1950 : pour les hommes, elle est passée de 63 ans à 78 ans aujourd'hui, et, pour les femmes, de 69 ans à 84,5 ans. Au cours des prochaines décennies, cette dynamique de vieillissement connaîtra une accélération selon les projections de l'INSEE : entre 2007 et 2040, le nombre de plus de 60 ans augmenterait de 85 000 (+68 %). Dans le même temps, le département enregistrerait 39 000 personnes supplémentaires âgées de 80 ans (+144 %).

RENFORCER LE MOTEUR RÉSIDENTIEL, AU SERVICE DU MOTEUR PRODUCTIF

Le moteur de développement économique du Vaucluse est, sans surprise car comme la majorité des territoires français et la région PACA, essentiellement résidentiel. Le poids des retraites et du tourisme est important dans les revenus captés par le département. Ce moteur génère essentiellement des emplois présentiels, dont la part a fortement augmenté depuis 40 ans. Les emplois ainsi créés s'orientent de manière croissante vers des services et des activités essentiellement locales, peu à même de muter vers des activités exportatrices.

Ce fonctionnement économique génère des inégalités, de la précarité et du chômage. Phénomènes qui touchent en particulier des jeunes peu formés, dans un contexte de vieillissement de la population.

Les enjeux sont donc de renforcer la cohésion sociale en faisant évoluer le modèle de développement économique.

Le Vaucluse disposant d'industries innovantes de pointe, un enjeu réside dans la diffusion de l'innovation. Les activités à haute valeur ajoutée génèrent cette innovation, levier de la croissance et de plus en plus de la création de valeur. Il s'agit d'organiser la transmission de ces innovations vers l'ensemble de l'écosystème vauclusien.

Mais l'enjeu central pour l'économie vauclusienne est certainement de s'appuyer sur l'économie résidentielle. Il paraît en effet peu réaliste de vouloir changer radicalement de moteur de développement, d'autant que l'économie résidentielle est en réalité le principal moteur économique des territoires, à quelques exceptions (métropolitaines) près. Il s'agit :

- d'une part de s'assurer que les revenus captés génèrent effectivement des emplois présentiels ;

- d'autre part d'imaginer, qu'en renforçant l'économie résidentielle, on peut générer des revenus à même d'être réinvestis dans le productif exportateur, à l'inverse du schéma traditionnellement admis.

Il faut donc notamment continuer à attirer des touristes et des retraités (à la base du moteur résidentiel) dans un contexte de compétition territoriale accrue. Cela demande, a minima, une attitude proactive et de développer des politiques de valorisation du Vaucluse cohérentes et mettant l'accent sur les spécificités avérées et porteuses de valeur ajoutée du département : vignoble, histoire, Rhône, etc.

Ce retournement dans la façon de concevoir le développement économique, en partant du résidentiel pour renforcer le productif, est central. Il doit permettre de générer des emplois de qualité, favorisant en retour la cohésion sociale. Il vise plus largement à doter le Vaucluse d'une économie forte en le positionnant en tant que carrefour métropolitain (TGV, A7 et A9, Rhône), à même de capter les ressources pour assurer son développement.

AURAV
Vaucluse Village - Bâtiment le Consulat
164, avenue de Saint Tronquet 84130 Le Pontet
Tél : 04 90 82 84 80 / Fax : 04 32 76 38 60

Président de l'agence : Christian Gros
Directeur de l'agence : Gilles Périlhou
Réalisation : **Yann Gérard**

AGENCE D'URBANISME AURAV RHÔNE AVIGNON VAUCLUSE